

# UV PU Sealer



## 1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Vitrificateur polyuréthane spécial, en phase aqueuse, dual-cure avec une post-réticulation UV et isocyanate, conçu pour la protection longue durée des sols.

- Immédiatement résistant après le rayonnement
- Réservé aux utilisateurs professionnels.
- Pellicule de protection extrêmement résistante
- Bonne résistance aux produits chimiques incolores
- Réduit l'adhérence de salissures ce qui facilite l'entretien.
- Une adhérence et un écoulement remarquables, application facile et sûre.
- Extraits secs élevés.
- Pas de jaunissement.

Degrés de brillance:		60°-Valeur
Satiné	10:1 avec Crosslinker G	15-20
Mat	10:1 avec Crosslinker M	<10

L'utilisation en 2 composants avec le **Crosslinker G** assure la réticulation dans les endroits où le durcissement avec la lumière UV est difficile. La résistance aux produits chimiques est encore plus importante.

## 2 DOMAINES D'APPLICATION

Traitement de surface permanent après une nouvelle pose ou rénovation de revêtements de sols dans les zones fortement sollicitées. Perte d'activité réduite par une remise en service immédiate de la zone après exposition aux UV.

- Revêtement de sol en PVC et LVT à surface lisse, légèrement structurée ou bien grainée.
- Sol linoléum, pour le linoléum à pores ouverts, appliquez d'abord le **Lino Primer de Dr. Schutz**.
- Pour du ragréage minéral exposé testé et homologué par nos soins, appliquez d'abord le **Primer** conçu pour le **ragréage minéral exposé de Dr. Schutz**.
- Sols époxy à couche épaisse.
- Pour les sols en bois et liège, appliquez d'abord le **strato classic prime 200**

La caractéristique des revêtements de sécurité, des surfaces fortement structurées et à reliefs pastilles sont à définir selon les types de bâtiments (\*).

La combinaison avec Adds de Dr. Schutz est possible et élargit le domaine d'application:

- Duro Plus L Add 5:1 en extramat conduit à un scellage ultramat.
- R10 Antislip Add produit un effet nettement antidérapant.
- R11 Antislip Add structure la surface encore plus fort pour encore plus d'antidérapance.

Les informations supplémentaires sont valables pour les produits précités.

Observez nos recommandations d'applications spécifiques de revêtements et de constructions sur notre site [www.dr-schutz.com](http://www.dr-schutz.com).

## 3 MODE D'EMPLOI

Bien secouer le bidon. Verser le Crosslinker G /M dans le vernis de base, 10 :1, et mélangez de suite

## UV PU Sealer



minutieusement et régulièrement. Après 10 minutes, mélangez à nouveau, puis commencez le traitement. Répartissez uniformément 100 ml/m<sup>2</sup>, à la température de 15°C mini, le **UV PU Sealer** sur la surface, préparée correctement en fonction de l'application (Observez notre Information Technique «Nettoyage intensif et préparation des surfaces»), avec le rouleau Aquatop de Dr. Schutz. Lorsque l'eau est complètement évaporée, rayonnement avec une lampe UV (120 W/cm<sup>2</sup>, distance 10 cm, 8 m/min). Après un ponçage intermédiaire avec une grille 120, une 2<sup>ème</sup> application dans les mêmes conditions est possible.

Remarque:

- La surface préparée selon les règles de l'art doit être ponce, propre, sèche, exempte d'huile, de cire et de poussière.
- Soyez vigilants pour un bon chevauchement des traces de lampes exposées! Recommandation: ½ chevauchement.
- Les sols en bois, en linoléum à pores ouverts et en ragréage minéral exposé doivent être traités par un primer avant l'application du **UV PU Sealer de Dr. Schutz**. Pour une bonne livraison, faire attention à l'eau absorbée avant le rayonnement avec une lampe UV, en particulier dans les sous-sols chauffés. Nous recommandons l'utilisation de la soufflerie de séchage TG1 de Dr. Schutz.
- Recommandation générale de montage pour application sur les parquets:
  - Remplissage propre des joints avec strato fill 101 avant peaufinage
  - Couche de fond avec strato classic prime 200, environ 120-150 ml/m<sup>2</sup>, environ 2-3 heures de séchage.
  - 1ère couche de **UV PU Sealer de Dr. Schutz**, environ 100 ml/m<sup>2</sup>, séchage jusqu'à évaporation complète de l'eau, exposition aux UV avec 20 m/min, ponçage intermédiaire avec la grille d'égrenage 120.
  - 2ème couche de **UV PU Sealer de Dr. Schutz**, environ 100 ml/m<sup>2</sup>, séchage jusqu'à évaporation complète de l'eau, exposition aux UV avec 15 m/min
 Il faut être particulièrement vigilant à l'eau résiduelle aux d'eau avant exposition aux UV dans le domaine des joints, des pores, du fibrage. Nous recommandons d'accélérer l'évaporation de l'eau par l'utilisation d'un ventilateur (**Dr. Schutz TG1**).
- La température du sol et celle du matériel doivent être à +15°C pendant l'application et le séchage.
- Respectez les règles professionnelles.
- Equipement recommandée pour le rayonnement : Decorad

### 4

#### CONSOMMATION

100 ml/m<sup>2</sup> (10 m<sup>2</sup>/l) par couche d'application. Pour le bois, le liège et le ragréage minéral exposé nous recommandons deux couches de UV PU Sealer.

### 5

#### DUREE DE SECHAGE

Emission de rayonnement possible après 1-3 heures, dépendante de l'épaisseur de la couche (20°C, 50% d'humidité relative de l'air et de l'aération). L'évaporation complète de l'eau est absolument nécessaire avant le traitement par rayonnement. Immédiatement après le rayonnement, résistant aux piétons ou bien traitement suivant. La résistance chimique pour des actions à long terme se révèle au fil des jours.

Des températures basses, une humidité d'air excessive, une mauvaise aération peuvent considérablement prolonger le temps de séchage.

Avant le traitement par rayonnement UV, nous vous conseillons d'utiliser la soufflerie d'air Turbo Drier p.ex. la

## UV PU Sealer



soufflerie TG1 de Dr. Schutz afin d'assurer le séchage physique.

### 6 NETTOYAGE & ENTRETIEN

Après séchage complet, utilisez le **PU Cleaner de Dr. Schutz**.

Dans les domaines, où l'entretien conventionnel n'est pas souhaitable à cause des exigences de résistances très élevées, un assainissement partiel ou complet de la pellicule protectrice pourrait être nécessaire, en cas de phénomènes d'usure comme les rayures et la décoloration, par une nouvelle application du **PU Sealer de Dr. Schutz** ou **UV PU Sealer de Dr. Schutz** en tant que mesure d'entretien. Il est toujours recommandé de traiter une surface partiellement bien délimitée.

Pour un entretien conventionnel, nous conseillons le **Floor Polish Mat** ou **Floor Polish Brillant de Dr. Schutz** selon les degrés de brillance. Observez nos modes d'emploi spécifiques pour le revêtement et le type de bâtiment sur [www.dr-schutz.com](http://www.dr-schutz.com).

### 7 STOCKAGE

Gardez-le dans un endroit frais et sec, protégé du gel. Durabilité 12 mois dans son emballage d'origine, non ouvert, à partir de la date de fabrication. Tenez l'emballage et ses composants hors de portée des enfants.

En cas d'une variation de température pendant le stockage ou bien en cas d'un produit entamé, une peau peut se former et doit être enlevée avec un tamis avant utilisation.

### 8 DONNEES TECHNIQUES

Composants : Eau, acrylate modifiée Polyuréthane, acides siliciques, cires, additifs. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Cov (vernis de base, g/l) <1 (ISO11890) / Decopaint 2004/42/IIA(j)(140)140.

ADR/RID : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

CLP (vernis de base): GHS07, Attention. H332 Nocif par inhalation. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. P260 Ne pas respirer les aérosols. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

CLP (Crosslinker M/G): GHS 07, Attention. H332 Nocif par inhalation. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P362 Enlever les vêtements contaminés. P405 Garder sous clef. EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

### 9 INFORMATIONS SPECIFIQUES

## UV PU Sealer



- Le mélange à 2 composants peut développer du dioxyde de carbone ou de la pression. Ne fermez jamais un mélange à 2 composants de façon étanche. Danger d'éclatement !
- Respectez le marquage imprimé. N'utilisez que des produits avec le même marquage pour l'application d'une couche. Dans le cas d'un marquage différent, mélangez-le produit dans un récipient séparé avant l'utilisation.
- Toutes les informations sous conditions de laboratoire 23°C/50% rH/ 3 fois renouvellements d'air par heure. Les conditions de chantier peuvent varier et mener à des résultats modifiés.
- Nettoyez les outils de travail avec de l'eau. Les résidus de vernis sec ne peuvent qu'être enlevés mécaniquement. Nous conseillons d'utiliser chaque fois des nouveaux rouleaux secs **Aquatop**.
- Un jaunissement du vernis, juste après le rayonnement, disparaîtra en quelques jours.
- Des odeurs éventuelles générées par le rayonnement se volatilisent en quelques jours. Bien aérer après le traitement.
- Des taches blanchâtres dans le vernis, démontre que la quantité d'eau du vernis n'était pas encore évaporée entièrement avant le rayonnement. Celles-ci ne peuvent qu'être enlevées par ponçage.
- Une possible décoloration des substrats sensibles à la lumière est à vérifier auparavant.
- Lors du rayonnement, le vernis développe une tension. Pour cette raison, le revêtement doit être fortement lié à la surface.
- En cas de doute, nous recommandons de vérifier l'adhérence. Recommandation: prudence ne pas nettoyer un parquet à grande eau.
- Une mise en tension et blanchiment sont également possible, s'il reste encore de l'eau après exposition aux UV. Là il faut remettre en cause l'ensemble du chantier. Les dommages après séchage et les mises en tension ou blanchiment sont de la responsabilité de l'artisan.
- L'adéquation de vieux linos pour un scellage UV est critique. En cas de doute, il faut donner la préférence à un scellage conventionnel.
- Limitation de pose recommandée sur les surfaces avec haute élasticité ponctuelle (par ex caoutchouc, courant PU à haute élasticité). Fissuration possible.
- Les lampes UV ne développent pas que des rayons UV mais aussi de la chaleur. Lorsque l'action de chaleur est trop importante, des détériorations ou des déformations du sol peuvent apparaître. Respectez les prescriptions du fabricant.
- Si pour quelque raison que ce soit, l'application 2K n'est pas possible, le produit peut être traité en 1K. Nous insistons sur le fait que de nombreux avantages de l'application 2K vont être perdus. Il faut veiller à une exposition à 100 % aux UV et à conduire la machine à 8 m/min.
- Avec la technique UV, il faut veiller à l'aspect de „profondeur“. Le grammage de la couche de vernis humide conseillée ne doit pas être dépassée. En cas de structure multicouche, chaque couche doit être durcie aux UV.
- Les produits teintés (p.ex. les teintures capillaires, les produits désinfectants, colorés pour plaies) ainsi que les migrations de plastifiants (p.ex. du caoutchouc) conduisent vers des décolorations irréversibles de la pellicule de Protection.
- Si une résistance spécifique aux produits de désinfection des instruments et des mains est à garantir, nous recommandons d'effectuer des tests avec les préparations utilisées sur place avant l'application (\*).
- Pendant la manipulation du système de rayonnement UV, observez les mesures de sécurité correspondant aux travaux, établies par le fabricant.

## UV PU Sealer



Nos publications suivantes, à l'ordre du jour, font partie de cette fiche technique :

- Directives générales pour l'utilisation des produits de surface de Dr Schutz
- Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Les documents indiqués ainsi que cette Information Produit sont disponibles sur notre site Internet [www.dr-schutz.com](http://www.dr-schutz.com) ou sur demande à notre adresse ci-dessous.

### Dr. Schutz – We Care About Floors

#### Siège international

Dr. Schutz GmbH  
Holbeinstraße 17  
D-53175 Bonn  
Tel.: +49 (0)228 / 95 35 2-40  
Fax: +49 (0)228 / 95 35 2-29  
E-Mail: [info@dr-schutz.com](mailto:info@dr-schutz.com)  
E-Mail: [export@dr-schutz.com](mailto:export@dr-schutz.com)

#### Dr. Schutz France

3 rue de la Verdure  
03140 Etroussat  
  
Dominique Vichy  
Gsm: +33 (0) 677 820 060  
Fax: +33 (0) 9 72 220 602  
E-Mail: [dvi@dr-schutz.fr](mailto:dvi@dr-schutz.fr)

#### Suisse

Reinwall GmbH  
CH 9500 Wil  
Distributeur Suisse et Liechtenstein:  
Floor Concept GmbH  
Bachstrasse 29  
8912 Obfelden  
Tel. +41 (0)44 533 45 00  
Fax +41 (0)44 533 45 01  
E-Mail: [info@floorconcept.ch](mailto:info@floorconcept.ch)  
[www.floorconcept.ch](http://www.floorconcept.ch)

#### Canada & Amérique du Nord

Schutz NA  
4701 Bath St 46  
Philadelphia PA 19137  
USA  
Contact: Sam Jamison  
Tel.: +1 (877) 272-4889  
Mobile: +1 (215) 510-7874  
E-Mail: [sam@schutzNA.com](mailto:sam@schutzNA.com)

Nos conseils et instructions d'application de nos produits sont émis de bonne foi et selon les dernières connaissances de la technique. De ce fait, aucun dommage n'en résultera si nos produits de qualité sont utilisés conformément à leur mode d'emploi et suivant nos conseils d'utilisation sur les matériaux pour lesquels ces produits sont destinés. Cependant, l'utilisation de nos produits est faite en dehors de nos possibilités de contrôle, la responsabilité incombe donc à l'appliquant et ne le dispense pas de faire un essai pour les procédés d'utilisation et leurs buts. Pour cette raison, nos instructions techniques sont à considérer sans garantie, n'engageant pas notre responsabilité (les tiers y compris). Nos conseils sont donc sans engagement et ne peuvent – également concernant les droits de protection éventuels de tiers – être invoqués comme fondement de responsabilité pour des réclamations. Il convient de respecter les recommandations, directives et normes pertinentes ainsi que les règles reconnues de la technique. Les versions précédentes perdent leur validité avec l'édition de la présente Information Produit.